



Famille suite décès de ma mère

Par **florida81**, le **12/10/2013** à **23:33**

[fluo]bonjourr[/fluo]rnma mère séparé de corps depuis 40 ans de son mari (pas de divorce prononcé), celle ci vient de décéder, ,sont ex mari à fait une demande de reversion de retraite , est il dans son droit ?rn encore merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **13/10/2013** à **00:06**

bsr,rnune séparation de corps laisse subsister les liens du mariage donc en cas de décès de celui qui est toujours son conjoint (et non son ex mari), le conjoint survivant conserve ses droits à la succession et éventuellement à la pension de reversion s'il respecte les conditions.rncdt